

PIERRELATTE ► Agriculteurs, riverains du Rhône, chasseurs Le gazoduc fait débat

Pierrelatte avait fait le plein pour la réunion organisée dans le cadre du débat public sur l'implantation d'un nouveau Gazoduc dans la vallée du Rhône (voir notre édition du jeudi 3 septembre). Baptisé Eridan, ce projet est mené par Grt-Gaz, filiale du groupe Gdf-Suez.

Si le thème de la réunion du soir était celui de la sécurité, il n'a pas vraiment fait recette. Au pays du nucléaire, le passage d'un tuyau de gaz ne semble en effet pas inquiéter outre mesure. En revanche, les agriculteurs, les riverains du Rhône et les chasseurs se sont fait entendre.

En préambule de cette réunion, Guy Durand, premier adjoint, a notamment indiqué que ce projet devait : "Préserver l'intérêt de tous". De son côté Patrick Legrand, président de la commission particulière du débat public (CPDP) Eridan, a rappelé que le rôle de la commission était de garder une position neutre sur le débat et qu'elle était totalement indépendante de Grt-Gaz qui mène le projet.

Du côté de grt-Gaz, Daniel Bourjas, directeur régional de la société, a expliqué : "L'objectif de ce débat est la transparence. C'est un lieu où les idées peuvent être échangées."

Daniel Bourjas a ensuite rappelé les grandes lignes de ce projet d'environ 200 km entre Saint-Martin-De-Crau, au sud, et Saint-Avit au nord. Il a notamment indiqué que le coût estimé du projet était de 500 millions d'euros et que la mise en service du gazoduc pourrait avoir lieu en 2015. Au niveau de l'infrastructure, le gazoduc serait constitué d'un tuyau de 1,2 m de diamètre enterré au minimum à 1 mètre sous le sol. Cependant le directeur régional a tenu à affirmer : "Nous n'avons pas encore pris la décision de réaliser ce projet."

L'hypothèse des chemins de hallages sera étudiée

Concernant le tracé du futur gazoduc, Grt-Gaz a indiqué : "Nous travaillons actuellement sur un faisceau de 2 à 4 km de large, c'est pour ça que nous ne pouvons pas donner de tracé exact. Dans le choix du tracé, plusieurs critères

entrent en jeu : éviter les zones urbanisées ou promises à l'urbanisation, préserver les productions agricoles et conserver le patrimoine naturel."

Contrairement à bon nombre de réunions publiques, il n'aura pas fallu attendre longtemps pour entendre les premières questions. Dès le début de la séance questions/réponses, de nombreuses mains se sont levées dans la salle.

Le président de l'association des riverains du Rhône, René Pialla a ainsi interrogé Grt-Gaz sur la possibilité : "Que le tracé emprunte les anciens chemins de hallages en bordure du Rhône. Ça éviterait de massacrer un peu plus notre plaine"

Dans sa réponse, Grt-Gaz a indiqué que l'hypothèse de longer le Rhône avait déjà été étudiée : "C'est une idée que nous avons travaillée avec la CNR, cependant il s'est avéré que cela risquait de fragiliser les digues." Mais en ce qui concerne les chemins de hallages, il a été convenu qu'il s'agissait : "De quelque chose d'intéressant. Il faut étudier cela."

Denis Maucci plaide pour les agriculteurs

L'une des questions qui a suscité le plus de débat a été posée par Denis Maucci, directeur de la coopérative Bollène-Barjac. Celui-ci a expliqué : "A l'occasion des travaux, vous allez passer sur des plaines fertiles. Vous avez indiqué qu'il y aura des indemnités pour les agriculteurs. Mais comment pouvez-vous assurer que les agriculteurs retrouveront une terre fertile?"

Sur ce point, les représentants de Grt-Gaz ont indiqué que pour les travaux, une bande de 30 mètres de large était obligatoire. Cependant, ils ont souhaité rassurer les agriculteurs en indiquant que lorsque tout serait remis en état, les nouveaux procédés permettraient d'assurer une terre d'une qualité similaire au début des travaux.

Une réponse qui n'a pas convaincu. Un agriculteur dira même un peu plus tard : "Vous n'êtes pas les premiers à dire que vous remettrez la terre en l'état. Mais quand on voit les

La réunion du débat public sur le projet de gazoduc Eridan a permis aux Pierrelattins de prendre connaissance du projet. Agriculteurs, riverains du Rhône et chasseurs se sont notamment fait entendre.



La chapelle des pénitents était quasiment pleine pour ce débat.

entreprises le faire... On en reparlera!"

Denis Maucci qui a également questionné Grt-Gaz sur les "dommages indirects des travaux sur les coopératives" : "Vous allez indemniser les agriculteurs, mais si celui-ci livre à une coopérative, qu'avez-vous prévu pour les autres agriculteurs de la coopérative qui se retrouveront forcément pénalisés puisque la coopérative reportera sur eux les frais fixes que cet agriculteur ne payera pas ?" Une question qui n'avait visiblement pas été étudiée par la société qui a cependant indiqué : "Nous prenons en note et nous regarderons ce point".

Si la majorité des personnes présentes souhaitaient voir le gazoduc passer près du Rhône, Michel Vadon, président de l'association de chasse de la Pierrelatte, n'était pas de cet avis : "Les bords du Rhône, c'est la seule zone du coin qui reste naturelle. Je trouve regrettable que l'on soit amené à diminuer cet espace naturel. Si l'on passe sur la plaine, l'agriculture reviendra, par contre, si on passe près du Rhône, ces espaces natu-

relles ne reviendront pas."

Une énergie "préhistorique"

Dans la suite des débats, des questions plus générales ont été évoquées. Certaines questions remettaient même en cause l'intérêt du projet. Ainsi, une personne de l'assistance s'est étonnée : "Alors que l'on parle de la mise en place d'une taxe carbone et que l'on sait que la consommation en gaz naturel des pays du Nord qui ont déjà instauré cette taxe baisse, vous pensez qu'il est nécessaire d'investir autant pour une énergie que l'on peut qualifier de préhistorique ?"

En réponse, Grt-Gaz, a indiqué que l'objectif de ce gazoduc n'était pas de répondre à une éventuelle augmentation de la demande, mais à sécuriser et à diversifier l'approvisionnement de la France en gaz naturel.

En fin de réunion, la question des risques induits par l'installation a enfin été évoquée. Sur ce point, Grt-Gaz s'est voulu rassurant en expliquant : "Notre métier est de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'incident! Aujourd'hui, on sait que le transport de l'énergie par canalisation est le moyen le plus sûr."

Les représentants de la société ont ensuite détaillé les différents points prévus pour limiter les risques d'incidents, ils ont notamment expliqué que le principal risque demeurait : "L'agression de l'installation par un engin de chantier. C'est pour cela qu'à chaque fois qu'il y a une déclaration de travaux dans la zone où passe le gazoduc, nous prenons contact avec l'entreprise qui fait les travaux pour s'assurer que toutes les



Ouverture de la tranchée - chantier Fos St Martin.



Préparation du tube soudé avant enfouissement - chantier Serpaize les Haies.

précautions sont prises."

Au niveau du public, il a été soulevé le risque d'attentat. Une question prise au sérieux par Grt-Gaz qui a indiqué : "Nous travaillons sur ce point avec la protection civile. Si ce projet Eridan se fait, il y aura deux gazoducs principaux dans la Vallée du Rhône. La protection civile nous a ainsi demandé que les deux installations ne soient pas trop proches. Dans tous

les cas, nous serons attentifs aux recommandations de la protection civile."

C'est sur ce point que s'est achevé ce débat avec au total une petite vingtaine de questions. Les réunions du débat public vont maintenant se poursuivre jusqu'en novembre. Si Grt-Gaz décide de lancer officiellement ce projet, le dépôt de demande d'autorisation ministérielle devrait être fait en 2010 et

l'enquête publique ouverte en 2011. Si tout se passe ensuite sans encombre, les travaux pourraient débuter mi-2013 et le gazoduc pourrait entrer en activité en 2015.

F. O.

Le site Internet du débat public Eridan : www.debatpublic-eridan-gaz.org



Les représentants de Grt-Gaz ont expliqué que la décision de réaliser ou non le projet n'avait pas encore été prise.